

Guide de la rentrée

Temps périscolaires

2019-2020





Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION

**DIRECTION DES SERVICES
À LA POPULATION**

SERVICE
Éducation- Jeunesse

80, Place d'Hautpoul

81600 Gaillac

Tél. 05 63 81 20 27

educationjeunesse.gaillac@ted.fr



 suivez l'actualité
de la ville de Gaillac

SERVICE *Education- Jeunesse*

educationjeunesse.gaillac@ted.fr

Sylvie BELLINGER Coordinatrice Secteur Nord
Agglomération Gaillac Graulhet
Julie CALS Coordinatrice Adjointe

Patricia BRANGER - Sandrine GALLARDO - Sylvie MAILLEZ
Secrétariat du service, 05 63 81 20 27
educationjeunesse.gaillac@ted.fr

ALAE La Voulte

06 42 48 45 26, alae.lavoulte.gaillac@ted.fr

ALAE Lentajou

06 88 11 80 81, alae.lentajou.gaillac@ted.fr

ALAE Catalanis

06 88 11 94 26, alae.catalanis.gaillac@ted.fr

ALAE Maternelle Louise Michel

06 88 14 40 48, alae.louisemichel.gaillac@ted.fr

ALAE Tessonnières

06 88 14 98 43, alae.tessonnières.gaillac@ted.fr

ALAE Ste Cécile d'Avès

06 74 08 35 12, alae.stececiledaves.gaillac@ted.fr

Caroline MAS, Directrice ALAE élémentaire Louise Michel
(Francas) 05 63 81 57 19, claelouisemichel@orange.fr

Véronique BONNAFOUX, Directrice ALAE La Clavelle Vendôme
(Francas), 06 732 24 29 80 / 05 63 57 28 72
francasgaillac@yahoo.fr

Eric DELAMOTTE, animateur Référent Arts & Culture
eric.delamotte@ted.fr

Hugo ETIEN, animateur Référent Jeunesse Secteur Nord
animateur.jeunesse.nord@ted.fr



L'ALAE

l'Accueil de Loisirs Associé à l'École

Pourquoi ?

Gaillac Graulhet Agglomération s'est engagée à mettre en œuvre un Projet Educatif Communautaire (PEC). Celui-ci vise, dans l'intérêt de l'enfant, à mobiliser toutes les ressources d'un territoire et garantir au maximum l'accompagnement de chacun dans une démarche d'éducation partagée.

A ce titre, les structures d'accueil périscolaire (ALAE) permettent une continuité dans la prise en charge éducative des enfants.

Qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des structures de **loisirs éducatifs** où activités individuelles et collectives contribuent à la formation de la personne et du citoyen. Leur rôle éducatif est complémentaire de la famille et de l'école.

L'ALAE est avant tout un **LIEU DE VIE** où les enfants apprennent à **VIVRE ENSEMBLE** en **JOUANT**.

Afin de prendre en compte le rythme et les besoins de l'enfant sur la semaine, les équipes d'animation s'efforcent d'aménager des espaces, de proposer des activités, qui en fonction des âges des enfants, peuvent être construits avec eux au fil de l'année.

Toutes les activités proposées émanent d'un **projet éducatif et pédagogique** concerté entre tous les partenaires. (consultables sur site) Ces structures sont déclarées dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs auprès des services de l'Etat (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

Qui s'occupe des enfants ?

Les enfants sont encadrés par une équipe de professionnels diplômés et expérimentés (directeurs ALAE, animateurs socioculturels, intervenants spécifiques, ATSEM, Auxiliaires de Vie de Loisirs).

Cette équipe d'animation permanente assure l'accompagnement de chacun au quotidien.

Tout au long de l'année, en fonction des projets d'animation, les services municipaux, intercommunaux et les associations locales peuvent être sollicités.

Qui peut fréquenter l'ALAE ?

Tous les enfants peuvent fréquenter l'ALAE de l'école où ils sont scolarisés à partir du moment où le responsable légal a procédé à l'inscription annuelle.

Inscription au restaurant scolaire

Le temps méridien est placé sous la responsabilité des ALAE (communauté d'agglomération ou association Francas, en fonction de l'école), par conséquent, l'inscription à cette structure est obligatoire.

Pour inscrire votre enfant :

° ALAE communautaires, vous recevrez la fiche d'inscription aux temps périscolaires (dont la cantine) courant juin. À retourner au service le 30 juin.

° ALAE Francas, vous devez retirer la fiche d'inscription (LIS impasse la Clavelle) avant le 1^{er} septembre.

Pour les présences régulières, ces fiches acteront les présences pour l'année scolaire.

Pour les présences irrégulières, tous les vendredis, une fiche de présence prévisionnelle pour la semaine suivante vous parviendra via le cartable de votre enfant, à retourner le lundi suivant.

La facturation des repas est assurée par la société de restauration ANSAMBLE.

Tarifs Accueils de Loisirs Associés à l'École

La Voulte, Catalanis, Lentajou, Louise Michel maternelle, Tessonnières et Sainte-Cécile d'Avès

PRÉSENCES RÉGULIÈRES <i>Forfaits trimestriels</i>		QF < 950	951 < QF < 1250	1251 < QF < 1550	QF > 1551
Accueil du matin	pour 1 enfant	15 €	20 €	25 €	30 €
	à partir du 2 ^{ème} enfant	12€	17€	22€	27€
Accueil de l'après-midi	pour 1 enfant	20 €	25 €	30 €	35 €
	à partir du 2 ^{ème} enfant	17€	22€	27€	32€
PRÉSENCES PONCTUELLES* <i>Forfaits 1 à 5 séances</i>		QF < 950	951 < QF < 1250	1251 < QF < 1550	QF > 1551
Accueil du matin et/ou de l'après-midi	pour 1 enfant	5 €	5,5 €	6 €	6,5 €
	à partir du 2 ^{ème} enfant	3,5€	4€	4,5€	5€

* Si l'enfant fréquente l'ALAE du matin et/ou de l'après-midi de 1 à 5 fois dans le trimestre, le forfait à la séance (présences ponctuelles) sera appliqué.

Les temps périscolaires des écoles la Clavelle-Vendôme et Louise Michel élémentaire sont organisés par l'association Francas Loisirs Gaillac.

N'hésitez pas à les contacter pour tout complément d'information :
05 63 57 28 72 - francasgaillac@yahoo.fr

Les horaires

L'accueil des élèves se fait 10 minutes avant le début de la classe.



▶ LES MATERNELLES *Catalanis / La Voulte / Lentajou*

> Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi :

7h30 > 8h30	8h30 > 11h45	11h45 > 13h30	13h30 > 15h30	15h30 > 16h30	16h30 > 18h30
ALAÉ	Classe	ALAÉ	Classe	TAP	ALAÉ

ALAÉ dès 15h30
les Vendredis

> mercredi :

7h30 > 8h30	8h30 > 11h30	11h30 > 12h30
ALAÉ	Classe	Garderie*

* Départ vers la cantine pour les enfants inscrits au centre de Loisirs Francas

▶ LES MATERNELLES & ÉLEMENTAIRES *Sainte-Cécile d'Avès*

> Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi :

7h30 > 9h	9h > 12h	12h > 13h30	13h30 > 16h30	16h30 > 18h30
ALAÉ	Classe	ALAÉ	Classe	ALAÉ

15h > 16h30 :
TAP, Lundis et Jeudis

> mercredi :

7h30 > 9h	9h > 12h	12h > 12h30
ALAÉ	Classe	Garderie*

* Départ vers la cantine pour les enfants inscrits au centre de Loisirs Francas

▶ LES MATERNELLES & ÉLEMENTAIRES *Tessonnières*

> Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi :

7h30 > 9h	9h > 12h	12h > 13h30	13h30 > 15h45	16h30 > 18h30
ALAÉ	Classe	ALAÉ	Classe	ALAÉ

15h45 > 16h30 : TAP
lundis, mardis, jeudis et Vendredis

> mercredi :

7h30 > 9h	9h > 12h	12h > 12h30
ALAÉ	Classe	Garderie*

* Départ vers la cantine pour les enfants inscrits au centre de Loisirs Francas

▶ LES MATERNELLES & ÉLEMENTAIRES *Louise-Michel*

> Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi :

7h30 > 8h45	8h45 > 11h45	11h45 > 13h30	13h30 > 16h30	16h30 > 18h30
ALAÉ	Classe	ALAÉ	Classe	ALAÉ

15h > 16h30 :
TAP, Mardis et Vendredis

> mercredi :

7h30 > 8h45	8h45 > 11h45	11h45 > 12h30
ALAÉ	Classe	Garderie*

* Départ vers la cantine pour les enfants inscrits au centre de Loisirs Francas

▶ LES ÉLEMENTAIRES *La Clavelle / Vendôme*

> Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi :

7h30 > 8h45	8h45 > 12h	12h > 14h	14h > 16h	16h > 17h30	16h > 18h30
ALAÉ	Classe	ALAÉ	Classe	TAP	ALAÉ

Lundis et Jeudis
Mardis et Vendredis
CP, CE1, ULIS
CE2, CM1, CM2

> mercredi :

7h30 > 8h45	8h45 > 11h45	11h45 > 12h30
ALAÉ	Classe	Garderie*

* Départ vers la cantine pour les enfants inscrits au centre de Loisirs Francas

La garderie du mercredi et l'ALAÉ municipal du midi (hors repas) restent gratuits





4 axes éducatifs :

- ▶ Développer l'autonomie et la prise de responsabilité.
- ▶ Favoriser l'apprentissage des valeurs éducatives telles que le respect, la tolérance, le partage, la citoyenneté.
- ▶ Permettre à l'enfant de s'épanouir en s'investissant en tant qu'acteur de l'activité et non simple consommateur.
- ▶ Encourager la découverte et les nouveaux apprentissages.

Les TAP

(Temps d'Activités Péri-Éducatifs)

Les TAP organisés par la Ville de Gaillac sont non obligatoires.

La plupart des activités se déroulent dans l'enceinte de l'établissement. Les infrastructures sportives et culturelles de la Ville sont également exploitées dans le cadre des activités.

En maternelle

Votre enfant pourra participer à différents projets à chaque période (de vacances à vacances)

En élémentaire

Chaque trimestre, votre enfant pourra participer à différents projets. Afin de lui permettre de choisir ses activités, une présentation / initiation de l'ensemble des projets pour le trimestre lui sera proposée lors de la première séance. Ainsi, à l'issue de celle-ci, les groupes seront constitués pour le trimestre.

Une organisation par groupes à la Clavelle-Vendôme

Étant donné la taille de l'établissement et le nombre d'élèves et afin d'optimiser l'organisation et les conditions d'accueil, le groupe scolaire sera divisé en deux groupes distincts pour le temps TAP.

Les TAP seront proposés de 16h à 17h30 :

- ▶ les lundis et jeudis pour les CP/CE1/ULIS
- ▶ les mardis et vendredis pour les CE2 /CM1/CM2

La classe termine tous les jours à 16h. Les jours où les enfants n'ont pas de TAP, ils devront être récupérés par les parents ou aller à l'ALAE Francas.





**DIRECTION DES SERVICES
À LA POPULATION**

SERVICE
Éducation- Jeunesse

80, Place d'Hautpoul

81600 Gaillac

Tél. 05 63 81 20 27

educationjeunesse.gaillac@ted.fr

